

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombres de membres :

En exercice : **29**

Présents : **21**

Représentés : **7**

Qui ont pris part à la délibération : **28**

Date de la convocation : **18/02/2019**

Date d'affichage : **20/02/2019**

**de la Commune de COGOLIN
Séance du mardi 26 FEVRIER 2019**

L'an deux mille dix-neuf et le 26 février à 19h30 heures, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Bastide Pisan, sous la présidence de Monsieur Marc Etienne LANSADÉ Maire,

PRESENTS : Éric MASSON - Audrey TROIN - Régine RINAUDO - Rémy FÉLIX - Laëtitia PICOT - René LE VIAVANT - Aimé GARNIER - Patrick GARNIER - Margaret LOVERA - Patricia BERENGUIER - Valérie ROBIN - Christelle DUVERNET - Jonathan LAURITO - Anthony GIRAUD - Jeanne LAURITO - Ernest DAL SOGLIO - Patricia PENCHENAT - Frédéric LACOUR - Malika OUAREZKI - Erwan DE KERSAINTGILLY -

POUVOIRS : Élisabeth CAILLAT à Marc Etienne LANSADÉ / Monique LEBLANC à Régine RINAUDO / Sébastien MACREZ à Valérie ROBIN / Renée FALCO à René LE VIAVANT / Gaëtan MULLER à Laëtitia PICOT / Manuel REQUIN à Jonathan LAURITO / Michel DALLARI à Ernest DAL SOGLIO

ABSENT : Pascal CORDÉ

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Jeanne LAURITO

Conformément à l'article L 2241-1 du code général des collectivités territoriales qui dispose que « *le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune.* », le Conseil municipal est appelé à délibérer sur le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la commune sur son territoire pendant l'exercice budgétaire de l'année 2018, retracé par le compte administratif.

Les acquisitions et cessions réalisées pendant l'année 2018 sont les suivantes :

CM 26/02/2019

N° 2019/017

BILAN ANNUEL DES OPERATIONS IMMOBILIERES – EXERCICE 2018

ACQUISITIONS FONCIERES

Date de l'acte	Nom du vendeur	Adresse	Références cadastrales	Superficie	Nature de l'immeuble	Prix
22/02/2018	Syndicat des copropriétaires Terre des Arts	rue Carnot	AM 277-278-281-282-286-290-292-296	301-324-2-7-323-15-50-45 1 067 M² au total	trottoirs	1 ^e non recouvrable
24/07/2018	Mme MACARIO Jeanne	avenue de la Cauquière	AR 139	980 m²	hangar	320 000
20/12/2018	M. MERLINO Didier	Le Carry	AW 527 AW 528 AW 529	296 m² 14 m² 66 m²	voirie et délaissé de voirie	échange sans soulte

VENTE D'IMMEUBLES COMMUNAUX

Date de l'acte	Nom de l'Acquéreur	Références cadastrales	Situation	Superficie	Prix
11/04/2018	DEPARTEMENT DU VAR	AR 53 AR 13	avenue de la Cauquière	17 777 m² 2 502 m²	Cession à titre gratuit des terrains du collège [L 213-3 Code de l'Education]
13/06/2018 Avant contrat de réservation	Mme DAUZET Murielle	AP 158-186 Lot B 20	bd Louis Blanc Maison de santé	98.50 m²	356 964 TTC
Avant contrat de réservation 15/03/2018	Sté O2C laboratoire	AP 158-186 Rez-de-chaussée	bd Louis Blanc Maison de santé	148 m²	564 768 TTC
05/07/2018 Avant contrat de réservation ACTE SIGNE le 6/11/2018	SCI SYGIMAX Docteurs VO.CRIGNON. JORANDON DEBAILLEUL	AP 158-186 Lot B 6	bd Louis Blanc Maison de santé	166 m²	601 584 TTC
07/11/2018	M. BLANCHET Mme VERDIER	AK 215	Vausseruegne	14 m²	1 000 €

CM 26/02/2019

N° 2019/017

BILAN ANNUEL DES OPERATIONS IMMOBILIERES – EXERCICE 2018

20/12/2018	M. MERLINO Didier	AW 530 AW 532 AW 534 AW 536	Le Carry	36 m ² 41 m ² 39 m ² 1 m ²	Echange sans soulte
------------	----------------------	--------------------------------------	----------	---	------------------------

BAUX

Date de l'acte	Nom du preneur	Références cadastrales	Situation	Superficie	Durée
22/03/2018	M. Laurent PERRICHON	AZ 33 AZ 112 AZ 113	L'Escalatadou	1 722 m ² 16 588 m ² 6 312 m ²	25 ans bail de carrière

DROITS REELS IMMOBILIERS :

(usufruit, nue-propriété, servitudes, lots de copropriété, droit d'usage, hypothèques, privilèges) :

- parcelles cadastrées section BC n° 1-2-155 situées quartier Grand Pont/Mourteires – au profit d'ENEDIS – création de liaisons électriques HTA entre deux postes sources sur les communes de Grimaud et Cogolin, garantissant une meilleure qualité de distribution en énergie électrique (DCM 2018/013 du 22/02/2018).
- servitude d'ancrage au profit de la commune de Cogolin. Immeuble cadastré section AP n° 212 sis 28 rue Parmentier appartenant à M. RIBEIRO Marcio – implantation de deux lanternes d'éclairage public DCM 2018/131 du 04/12/2018).

Il est donc demandé au Conseil municipal de bien vouloir prendre acte du bilan des opérations immobilières de l'année 2018.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment en son article L. 2241-1,

Vu le bilan de l'année 2018 ci-dessus,

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **PREND ACTE** du bilan des opérations immobilières pour l'exercice 2018.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A LA MAJORITE – 23 POUR – 5 ABSTENTIONS** (Anthony GIRAUD – Ernest DAL SOGLIO - Frédéric LACOUR - Malika OUAREZKI – Michel DALLARI)

Le Maire,

Marc Étienne LANOUE

